



Quimper, le 27 novembre 2007

Communiqué de presse

"Le beurre et l'argent du beurre !"

Le Se-Unsa (Syndicat des Enseignants de l'Unsa) du Finistère s'étonne des propos tenus par la CFDT de l'enseignement privé (Ouest-France du 26/11).

Le Se-Unsa rappelle que l'école publique est l'école de la République. Elle est la seule à assumer pleinement les missions de service public. Elle se doit d'accueillir tous les élèves sur l'ensemble du territoire national, elle est gratuite et elle respecte scrupuleusement les obligations de laïcité. Elle est donc la seule à revendiquer légitimement le financement public.

Dans ce cadre et depuis la création de l'école publique, les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans le réseau privé confessionnel le font en connaissance de cause. Ils font ainsi le choix de ne pas confier leurs enfants à l'école de la République et s'engagent à payer pour cela.

Il est donc particulièrement choquant d'entendre les enseignants du privé réclamer un financement égal à celui de l'école publique d'autant plus que l'article 89 de la Loi de la loi du 13 août 2004 qui vise à obliger les communes d'origine à financer les écoles privées des communes d'accueil alors même que le contraire est interdit pour les écoles publiques, met déjà à mal les finances des petites communes.

De plus, le Se-Unsa se demande où la Cfdt a entendu parler de la décentralisation des établissements scolaires aux collectivités locales. Si cela était avéré, un financement public supplémentaire des écoles privées provoquerait une explosion des impôts locaux impossible à maîtriser pour les élus. L'école publique est et reste en effet l'école de tous ; le choix du privé est et doit rester un choix personnel qu'il est inconvenant de faire peser sur l'ensemble des contribuables ! Voudrait-on rallumer « la guerre scolaire » ?

Pour le Se-Unsa, Claude Keryhuel, secrétaire général